



DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS est par les présentes donné par le soussigné, Philippe De Courval, secrétaire-trésorier de la municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Compton le 10 septembre 2019 à 19h30 à la Salle communautaire de l'église St-Thomas d'Aquin (porte 3) au 6747 route Louis-S.-St-Laurent à Compton;

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets :

La demande vise à autoriser une superficie de 81,6 mètres carrés au lieu de 75 mètres carrés pour un garage détaché à usage résidentiel.

Identification du site concerné : l'immeuble impliqué est situé au 13 chemin Cochrane sur le lot 3 900 231 du cadastre du Québec.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Compton, ce 27 août 2019.

Philippe De Courval
Secrétaire-trésorier